

Lundi 11 Janvier 2016

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 11 Janvier deux mille seize (2016), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Isabelle Plante	siège no 1
Doris Jetté	siège no 2
Pascal Lessard	siège no 3
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil formant quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général est présent à la séance.

001-01-16

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 décembre et du 14 décembre 2015.
3. Correspondance :
 - 1) Municipalité Saint-Paulin : Entente inter-municipale demandée par Shawinigan.
 - 2) Service des incendies : Rapport sur la formation 2015.

4. Période de questions

5. ADMINISTRATION

- 1) Adoption des dépenses.
- 2) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 31 décembre 2015 et 01 janvier au 11 janvier 2016.

- 3) Fixation des salaires pour l'année 2016.
- 4) Cotisation annuelle à l'ADMQ pour 2016.
- 5) Adoption du règlement 270-15 relatif aux traitements des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de dépenses.
- 6) Bureau municipal : Estimation pour peinture.
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 1)
- 7. TRANSPORT/VOIRIE
 - 1) Travaux de voirie Rang St-Charles : Paiement de la retenue.
- 8. URBANISME
 - 1. Rapport sur l'émission des permis en 2015.
- 9. ENVIRONNEMENT
 - 1)
- 10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
 - 1)
- 11) AFFAIRES NOUVELLES :
 - 1) Demande de Présidence d'honneur pour le 100^{ième}.
 - 2) Ordures ménagères : frais sur les pesées.
 - 3) Prévention des incendies : Nomination des pompiers.
 - 4) Bibliothèque municipale : Nomination de la Coordinatrice
 - 5) Rencontre avec le député de Maskinongé.
 - 6) Budget pour l'achat d'équipements de bureau.
- 12) Période de questions
- 13) Clôture de la session

002-01-16

Approbation des procès-verbaux du 07 et 14 décembre 2015

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal des séances du 07 et 14 décembre 2015.

Il est proposé par Madame la conseillère Isabelle Plante appuyé et résolu que le procès-verbal des séances du 07 et 14 décembre 2015 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correspondance

003-01-16

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

- 1) Municipalité Saint-Paulin : Entente inter-municipale demandée par Shawinigan.
- 2) Service des incendies : Rapport sur la formation 2015.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

004-01-16

Adoption des dépenses.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pascal Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les chèques numéros 201500532 à 201600023 inclusivement totalisant un montant de 114 994.00\$ et les salaires de décembre 14 993.65\$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

005-01-16

Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 31 décembre 2015 et au 11 janvier 2016.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2015 et du 01 janvier 2016 au 11 janvier 2016.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

008-01-16

Cotisation annuelle à l'ADMQ pour l'année 2016.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu de renouveler la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que l'assurance au coût de 790.69\$ taxes incluses pour le directeur général. De plus il est résolu de défrayer le coût de Madame Doris Fréchette à l'association comme membre pour une participation de l'ordre de 472.55\$ taxes incluses.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

009-01-16

Adoption du règlement 270-15 relatif aux traitements des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de dépenses.

Il est proposé par Madame la conseillère Isabelle Plante appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont adopte le règlement 270-15 relatif aux traitements des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de dépenses.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

010-01-16

Bureau municipal : estimation pour peinture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'offre de service faite par JLR Peinture pour les travaux de peinture dans les nouveaux locaux de la municipalité. D'autre part, le Conseil accepte l'offre au montant de 2 017.81 incluant les taxes.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

011-01-16

Fêtes du 100^{ième} : Résolution nomination.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate les personnes suivantes à faire partie du comité organisateur des fêtes du 100^{ième} anniversaire de fondation de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont.

Madame Karine Arseneault, entrepreneur de notre municipalité, forte d'un baccalauréat en administration des affaires, elle sera responsable du budget.

Madame Christine Bergeron, jeune femme étudiante en kinésiologie, a une expérience en gestion d'organisme puisqu'elle fait partie du club de patinage artistique de Louiseville.

Madame Caroline Hubert, directrice d'une fondation hospitalière, a de nombreuses expériences dans la gestion d'événements et a beaucoup de contacts dans la municipalité.

Monsieur Denis Bergeron, directeur du service incendie , conseiller municipal et propriétaire d'une entreprise laitière, il a donc beaucoup de contacts dans la municipalité.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

012-01-16

Bilan des activités du service de sécurité incendie pour l'année 2015

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du bilan du service des incendies de l'année 2015 déposé par le directeur des incendies à la table du Conseil. D'autre part, le Conseil accepte le rapport et félicite Monsieur Bergeron pour le bon travail durant l'année 2015.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TRANSPORT/VOIRIE

013-01-16

Travaux de voirie Rang St-Charles : Paiement de la retenue.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du rapport de l'ingénieur Ghyslain Lambert sur le

paiement de la retenue à la Compagnie Pavage J.D inc. au montant de 6 868.19\$. D'autre part, le Conseil autorise le paiement.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

014-01-16

Ghyslain Lambert ing : Facturation pour travaux 2015.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la facturation de Monsieur Ghyslain Lambert pour travaux 2015 sur le Rand St-Charles, Station de chloration et agrandissement du bureau et salle municipale pour un montant total de 11 451.51\$. D'autre part, le Conseil autorise le paiement.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

015-01-16

Rapport sur l'émission des permis en 2015.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur l'émission des permis émis durant l'année 2015 de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont pour un montant total déclaré de l'ordre de 935 900\$.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

AFFAIRES NOUVELLES

016-01-16

Demande de Présidence d'honneur pour le 100^{ième}.

Il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont demande à Monsieur Marc H. Plante, député de Maskinongé à être président d'honneur pour les Fêtes du 100^{ième} de Sainte-Angèle-de-Prémont qui se dérouleront du mois d'août 2016 au mois d'août 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

017-01-16

Ordures ménagères : frais sur les pesées.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accepte la proposition de la Paroisse de Sainte-Ursule à l'effet de participer financièrement au montant de plus ou moins 78\$ annuellement pour recevoir hebdomadairement un rapport de pesées sur les ordures.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

018-01-16

Prévention des incendies : Nomination des pompiers.

Considérant que le schéma de couverture de risques exige aux municipalités d'effectuer une visite annuelle de sécurité dans les résidences;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, mandate messieurs Marc Armstrong et Éric Chiasson tous deux pompiers à la Ville de Louiseville à effectuer les visites de sécurité sur le territoire de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont. D'autre part, le salaire sera au même taux que les pompiers de Sainte-Angèle-de-Prémont lorsqu'ils ne sont pas sur un incendie.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

019-01-16

Bibliothèque municipale : Nomination de la Coordinatrice

Il est proposé par Madame la conseillère Isabelle Plante appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont nomme Madame Murielle L. Lessard, Conseillère, comme coordinatrice de la bibliothèque municipale de Sainte-Angèle-de-Prémont.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

020-01-16

Rencontre avec le député de Maskinongé.

Il est proposé par Madame la conseillère Isabelle Plante appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accepte la rencontre avec le député de Maskinongé Monsieur Marc H. Plante le 29 février 2016 au bureau municipal à 18h30 ou une date ultérieure.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

021-01-16

Budget pour l'achat d'équipements de bureau.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande de budget pour l'achat d'équipements de bureau tel que 2 Bureaux, table de travail, un ordinateur portable une imprimante wifi, un classeur deux tiroirs, un classeur 4 tiroirs 8 chaises etc. Le Conseil vote un budget de 6 000.00\$

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

022-01-16

Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Pascal Lessard appuyé et résolu de clore la présente séance à (20h10).

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 11 janvier 2016.

Jean Charland, g.m.a.
Directeur général &
Secrétaire-trésorier